



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 2 avril 2025

Vote du budget 2025 : la ville de Rueil-Malmaison relève le défi en votant un budget équilibré, sans hausse d'impôts !

Dans un contexte économique particulièrement contraignant qui impacte lourdement les finances de la commune, la municipalité a réussi le pari de voter **un budget équilibré sans augmenter les impôts, tout en préservant une qualité de services aux Rueillois, inchangée.**

Un résultat d'autant plus marquant que la ville doit faire face à des charges financières toujours plus lourdes. En effet, depuis 2024, la commune ne perçoit plus de l'Etat la Dotation Globale de Fonctionnement, tandis que sa contribution à la péréquation atteint désormais 17,6 millions d'euros en 2025. De plus, la suppression progressive de la taxe d'habitation depuis 2018 a reporté l'effort fiscal sur les seuls 36 % des propriétaires Rueillois. Enfin, la ville subit lourdement la très forte inflation, qui pèse sur son coût de fonctionnement depuis plusieurs années.

« Grâce à cette gestion financière rigoureuse et responsable des élus et de l'ensemble du personnel municipal, Rueil-Malmaison figure parmi les villes les moins imposées du Département (9e rang des 36 communes des Hauts-de-Seine), mais également dans les 7% des villes les moins imposées d'Île-de-France (85e sur 1268 communes) » se félicite le Maire Patrick Ollier.